

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent quatre-vingt-dixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 28 février 2019, à 15 heures

Président : M. Aidan Liddle(Royaume-Uni)

GE.19-03501 (F) 040619 060619



* 1 9 0 3 5 0 1 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1490^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Chers collègues, merci d'être revenus cet après-midi pour poursuivre la discussion sur le projet de décision que nous avons entamée ce matin au cours d'une séance formelle et que nous avons poursuivie dans un cadre informel. Plusieurs orateurs inscrits sur la liste de ce matin souhaitent continuer sur un mode informel. Cependant, avant de clôturer la séance formelle, j'aimerais donner la parole à l'Ambassadeur d'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe tout d'abord aux délégations qui vous ont félicité pour avoir remarquablement présidé le débat de haut niveau de la Conférence. Ma délégation vous remercie pour les efforts incessants que vous avez déployés pour faire progresser nos travaux de fond et pour avoir élaboré le projet de décision contenu dans le document CD/WP.619. Votre proposition jette de bonnes bases pour la poursuite des discussions, l'objectif final étant de convenir d'un programme de travail.

Pendant que notre capitale examine le projet de décision, je ferai quelques observations préliminaires. Votre proposition s'appuie sur les travaux de fond menés l'année dernière dans le cadre des organes subsidiaires. Nous aurions préféré disposer de mandats de négociation pour l'élaboration d'instruments juridiquement contraignants, mais nous croyons comprendre que les discussions entamées dans le cadre proposé nous conduiront à ouvrir des négociations sur des instruments juridiquement contraignants pour les quatre questions centrales inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. Pour cela, nous devons continuer à examiner chaque question dans le cadre d'un organe subsidiaire distinct et ne pas les fusionner au sein d'un organe subsidiaire unique, ce qui nous priverait de la possibilité de tenir des débats ciblés sur les différentes questions.

À cet égard, je rappelle également qu'au cours du débat de haut niveau, plusieurs orateurs, dont je fais partie, ont souligné qu'il était important d'entamer des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires et ont estimé que cette question était la plus mûre pour la négociation. Par conséquent, nous accueillons favorablement et appuyons votre proposition de création d'un organe subsidiaire II sur cette question.

Nous préférons travailler dans le cadre de l'organe subsidiaire que vous proposez plutôt que dans celui de l'organe subsidiaire de l'année dernière sur le point 2 de l'ordre du jour avec pour thème général les matières fissiles. Nous estimons qu'il s'agit d'un domaine dans lequel la Conférence peut faire des progrès tangibles. Comme d'autres délégations, nous préférons ne pas limiter le champ des débats des organes subsidiaires aux éléments énumérés dans votre proposition ; peut-être pourrions-nous trouver une solution en incluant les termes « entre autres » ou « y compris ».

En ce qui concerne la question des séances formelles et informelles, nous estimons qu'elles devraient être programmées de manière à ce que toutes les délégations aient la possibilité d'exprimer leurs vues et de faire consigner leurs déclarations. Il semble quelque peu restrictif de décider que la première et la dernière séance d'une session seront les seules séances formelles. Nous pourrions, par exemple, décider que, par principe, trois séances sur 10 (ou autant qu'il sera nécessaire) seront des séances formelles. Cela introduira un certain formalisme, tout en donnant aux coordonnateurs la souplesse nécessaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Inde de sa déclaration et de ses propositions ainsi que des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Avant de passer en séance informelle pour poursuivre notre discussion de ce matin, une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole dans un cadre formel à ce stade ? Cela ne semble pas être le cas. Je vais donc suspendre momentanément la séance et nous nous retrouverons en séance informelle. La séance est suspendue.

La séance est suspendue à 15 h 10 ; elle est reprise à 15 h 50.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie sincèrement les délégations pour les observations, avis et propositions qu'elles ont présentés tant à la séance de ce matin qu'à celle de cet après-midi. Nous avons fait de notre mieux pour mener des consultations aussi larges que possible et les séances d'aujourd'hui nous y ont beaucoup aidés. Plusieurs

délégations ont proposé qu'une autre proposition soit préparée, et c'est effectivement ce qui est prévu. Nous savons qu'il ne s'agissait que d'une première proposition et vos observations et suggestions amélioreront grandement la deuxième version. Je compte organiser au cours des prochains jours des consultations bilatérales avec les délégations, sous la forme qu'elles souhaiteront. Comme toujours, nous restons à la disposition des délégations. J'apprécierais en particulier qu'elles me communiquent par écrit leurs propositions d'amélioration du texte de la décision, mais nous sommes bien entendu également prêts à tenir des réunions bilatérales avec toutes les délégations qui le souhaiteront.

J'ai constaté que la proposition que nous avons présentée était largement soutenue. J'ai aussi entendu plusieurs propositions visant à améliorer le cadre et le texte que nous proposons. En particulier, nous devons réexaminer le mandat des organes subsidiaires, leurs liens avec les points de l'ordre du jour et l'équilibre qui doit exister entre eux. Comme toujours, il faudra trouver un équilibre entre la volonté des délégations de donner une orientation et un axe aux travaux des organes subsidiaires, en s'appuyant sur les travaux de l'année dernière, et leur volonté d'agir de manière souple et équilibrée. Nous allons réfléchir à la meilleure façon d'y parvenir. J'ai également entendu des opinions différentes sur la manière de procéder que nous avons proposée en ce qui concerne les coordonnateurs spéciaux et, en particulier, sur la manière dont leurs travaux devraient être dirigés. Je note que de nombreuses délégations ont appelé l'attention sur le fait que les coordonnateurs spéciaux seraient chargés de traiter des questions transversales ; c'est bien l'objet de la proposition et l'intention à laquelle elle répond. Mais j'ai bien entendu les opinions selon lesquelles les orientations qui leur sont données et leurs modalités de travail devaient être plus précises. J'ai aussi pris note avec beaucoup d'intérêt de l'opinion des délégations sur la manière d'affiner davantage les procédures d'établissement de rapports que nous avons proposées dans notre projet et, là encore, nous allons réfléchir à la meilleure manière de procéder.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 5 mars à 10 heures. Je propose de donner à cette occasion plus de détails sur les moyens d'aller de l'avant, sur la base de ce que nous avons entendu aujourd'hui et des consultations et des propositions reçues dans l'intervalle. J'attends avec intérêt de vous y retrouver. Merci de votre participation aujourd'hui. La séance est levée.

La séance est levée à 15 h 55.